



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

📍 CHALON SUR SAÔNE

↪ **SST FORMATION INITIALE: LES 04 ET 05 JUIN 2026**

↪ **SST MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES: LE 22 JUIN 2026**

Pour qui?

Un membre du personnel, volontaire ou désigné, dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux et sur chaque chantier occupant 20 personnes au moins pendant plus de 15 jours et où sont effectués des travaux dangereux.

ARTICLE R.4224-15 du code du travail:

Pour que son certificat reste valide, le SST doit être recyclé dans les 24 mois qui suivent la formation initiale

Objectifs:

Intervenir de façon adaptée face à une situation d'accident de travail

Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Contactez le service formation

Delphine GAUDILLÈRE

03.85.90.97.77 d.gaudillere@capeb71.fr

T13\15\2\Année\Stage\com

Le service formation est à votre disposition pour tout renseignement concernant les modalités d'inscription et les possibilités de prise en charge.



Retrouvez toutes les formations de la CAPEB 71 sur

Batiment-formations.fr